



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 28 novembre 1996 — N° 59

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

28 novembre 1996

28 novembre 1996

Le jeudi 28 novembre 1996

N° 59

La séance est ouverte à 14 h 08.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, fait une déclaration concernant la hausse de la taxe sur les produits du tabac et l'abolition du remboursement partiel de la taxe de vente du Québec accordé aux municipalités.

Dépôt de documents

Mme Beaudoin, ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, dépose:

Le rapport annuel de l'Office de la langue française, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 496-961128)

Dépôt de rapports de commissions

28 novembre 1996

M. Landry (Bonaventure) dépose:

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 28 novembre 1996, a élu son président et son vice-président.

(Dépôt n° 497-961128)

M. Baril (Arthabaska) dépose:

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, le 26 novembre 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 60 Loi modifiant la Loi sur les assurances – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 498-961128)

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, le 28 novembre 1996, a élu son président et son vice-président.

(Dépôt n° 499-961128)

M. Bertrand (Charlevoix) dépose:

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 28 novembre 1996, a élu son président et son vice-président.

(Dépôt n° 500-961128)

M. Sirros (Laurier-Dorion) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 28 novembre 1996, a élu son président et son vice-président.

(Dépôt n° 501-961128)

28 novembre 1996

28 novembre 1996

M. Vallières (Richmond) dépose:

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 28 novembre 1996, a élu son président et sa vice-présidente.

(Dépôt n° 502-961128)

Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, le 28 novembre 1996, a élu sa présidente et son vice-président.

(Dépôt n° 503-961128)

Dépôt de pétitions

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 1163 citoyens et citoyennes de Sainte-Marie—Saint-Jacques, concernant le loyer des HLM et le nombre de logements sociaux.

(Dépôt n° 504-961128)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance du 27 novembre 1996, sur la motion présentée par M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis).

Cette motion se lit comme suit:

28 novembre 1996

QUE l'Assemblée nationale demande au premier ministre du Québec qu'il convoque, dans les plus brefs délais, la Commission du budget et de l'administration afin d'entendre les syndicats concernés par la proposition du gouvernement quant à la réduction des coûts de la main-d'oeuvre dans la fonction publique québécoise.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 68 en annexe)

Pour: **40** Contre: **56** Abstention: **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 229, 243 et 244 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission de l'aménagement et des équipements procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques sur le projet de loi n° 59, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, les 2 et 3 décembre 1996, selon l'horaire ci-joint, et, à cette fin, entende les organismes suivants:

- Syndicat des agents de conservation de la faune
- Fédération des pourvoyeurs du Québec
- Fédération des gestionnaires de zones d'exploitation contrôlée
- Fédération québécoise pour le saumon atlantique
- Alliance des propriétaires de club privé de chasse de l'Estrie
- Fédération québécoise de la faune
- Fédération des trappeurs du Québec
- SEPAQ
- Corporation sans but lucratif de développement à la gestion de la pêche sportive au lac
Saint-Jean
- Regroupement de locataires de terres publiques
- UMRCQ

QU'une période de trente minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée

28 novembre 1996

également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de quinze minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de trente minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE le ministre de l'Environnement et de la Faune soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, présente une motion concernant l'adoption du projet de loi C-29 par le gouvernement fédéral; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Boisclair, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne le courage des vingt-neuf hommes et femmes qui ont accompli un acte de civisme et qui ont été honorés, aujourd'hui, à l'occasion de la treizième cérémonie de remise des décorations, distinctions et récompenses du civisme.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

28 novembre 1996

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des affaires sociales, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 68, Loi modifiant le Code civil du Québec et le Code de procédure civile relativement à la fixation des pensions alimentaires pour enfants;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail;
- la Commission du budget et de l'administration, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 73, Loi concernant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite;

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement:

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le projet de loi n° 77, Loi modifiant la Loi de police et d'autres dispositions législatives.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. le Président informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 29 novembre 1996 entre M. Ouimet (Marquette) et Mme Marois, ministre de l'Éducation, portant sur «les conséquences des compressions dans le domaine de l'éducation au Québec», aura lieu de 9 heures à 11 heures.

Puis, M. le Président informe l'Assemblée que, pour donner suite à la demande formulée en vertu de l'article 249 du Règlement par M. Bélanger, leader du gouvernement, au cours de la séance du 27 novembre 1996, aucun accord n'a pu être conclu par les leaders parlementaires lors de leur réunion visant à fixer le moment du dépôt du rapport de la Commission des institutions sur le projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative.

28 novembre 1996

En conséquence, M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission des institutions, à qui a été confiée l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, mette fin à ses travaux quant à ce mandat dès l'adoption de la présente motion et fasse rapport au moment prévu de la période des affaires courantes de la séance qui suit celle au cours de laquelle aura été adoptée la présente motion.

Conformément à l'article 251 du Règlement, cette motion sera débattue lors d'une prochaine séance.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions de censure

M. Farrah (Îles-de-la-Madeleine) propose:

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement péquiste notamment pour sa gestion médiocre de l'emploi et de l'économie, lui qui affirmait que l'emploi était sa priorité; pour l'imposition de 2 milliards en taxes, lui qui affirmait que les Québécois étaient trop taxés; pour la dégradation des services publics, en particulier l'éducation et la santé, lui qui affirmait que son gouvernement serait celui de l'éducation, et blâme le premier ministre pour son double langage à l'endroit des Québécois.

28 novembre 1996

Avant que le débat ne s'engage, M. le Président répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion de censure: vingt minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et cinq minutes sont allouées à chacun des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions seront limitées à vingt minutes chacune, sauf pour l'auteur de la motion et pour le représentant du premier ministre qui pourront faire une intervention d'une heure chacun.

Suit le débat sur la motion de M. Farrah.

Débats de fin de séance

Du consentement pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance entre Mme Delisle (Jean-Talon) et M. Trudel, ministre des Affaires municipales, concernant l'éventuelle mise en tutelle de la municipalité de Saint-Lin.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, la séance se poursuit au-delà de 18 heures.

À 18 h 10, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 02.

Motions de censure

28 novembre 1996

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de censure présentée par M. Farrah (Îles-de-la-Madeleine).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Bélanger, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 21 h 47, sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au lundi, 2 décembre 1996, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

28 novembre 1996

ANNEXE

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur la motion de M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis) présentée lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance du 27 novembre 1996:

(Vote n° 68)

POUR - 40

Beaudet	Chenail	Johnson	Parent
Bélanger	Cherry	Kelley	Poulin
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Copeman	Lafrenière	Sirros
Benoit	Cusano	Laporte	Thérien
Bergman	Dionne	Lefebvre	Vallières
Bissonnet	Dumont	LeSage	Williams
Bordeleau	Farrah	Loiselle	
Bourbeau	Fournier	Maciocia	
Brodeur	Gautrin	MacMillan	
Chagnon	Gauvin	Middlemiss	
Charbonneau	Gobé	Mulcair	
<i>(Bourassa)</i>	Houda-Pepin	Ouimet	

CONTRE - 56

Barbeau	Bertrand	Cliche	Julien
Baril	<i>(Portneuf)</i>	Côté	Jutras
<i>(Arthabaska)</i>	Blais	Désilets	Lachance
Beaudoin	Boisclair	Deslières	Landry
Beaulne	Bouchard	Dionne-Marsolais	<i>(Bonaventure)</i>
Beaumier	Boucher	Doyer	Landry
Bégin	Boulerice	Filion	<i>(Verchères)</i>
Bélanger	Brien	Gagnon	Laprise
<i>(Anjou)</i>	Campeau	Gaulin	Laurin
Bertrand	Caron	Harel	Lelièvre
<i>(Charlevoix)</i>	Charest	Jolivet	Léonard
Létourneau	Marois	Morin	Morin
Malavoy	Ménard	<i>(Dubuc)</i>	<i>(Nicolet-Yamaska)</i>

28 novembre 1996

Paré	Rioux	Simard
Pelletier	Robert	<i>(Richelieu)</i>
Perreault	Saint-André	Trudel
Perron	Signori	Vermette
	Simard	
	<i>(La Prairie)</i>	

ABSTENTION - 0